

ATTESTATION DE CONFORMITE

- MATIERES PREMIERES -

COSMOS

Cette attestation a été délivrée par ECOCERT Greenlife à la société :

INTERCHIMIE

13 rue Louis Bleriot
77290 COMPANS
FRANCE

dont les matières premières non biologiques (listées ci-après) ont été contrôlées conformes au référentiel :

COSMOS (v3.0 – Septembre 2018)

Cette attestation a été délivrée en accord avec les conditions générales de vérification des matières premières selon le référentiel Cosmétique COSMOS consultable sur le site internet de l'association COSMOS : <https://cosmos-standard.org/> et la conformité a été établie selon les critères relatifs aux matières premières contenus dans ce référentiel.

Fait à : L'Isle Jourdain,
le : 18/01/2019,

par : Matthieu Bouffartigue
Responsable du service matières premières



Valide jusqu'au : 31/12/2019

ATTESTATION DE CONFORMITE - COSMOS

Liste des matières premières approuvées de : **INTERCHIMIE**

PPAI: Physically Processed Agro-Ingredients (Agro ingrédient physiquement transformé)

CPAI: Chemically Processed Agro-Ingredients (Agro ingrédient chimiquement transformé)

NNI: Non Natural Ingredients (Ingrédients non naturels, origine pétrochimique)

PeMo: Petrochemical Moiety (Greffon pétrochimique)

CSPO: Matière première issue d'huile de palme/palmiste certifiée durable

L'astérisque * est utilisée pour identifier le nom commercial des matières premières concernées par les annexes II et/ou V du référentiel COSMOS.

Sauf exception, les références listées ci-dessous sont publiées sur la base de données en ligne des matières premières approuvées disponible au lien suivant : <http://ap.ecocert.com/ecoproducts>.

Nom commercial / INCI / Fonction	%PPAI	%CPAI	%NNI	%PeMo	Restriction	Approuvée depuis
Acide citrique monohydrate codex <i>Citric Acid</i> Food additive, pH adjuster	0	99,5	0	0		01/01/2019
Acide oléique <i>Oleic Acid</i>	0	100	0	0		01/01/2019
Acide stéarique TP 18/55 <i>Palmitic (and) Stearic Acid</i> Emollient, Emulsifying, Cleansing, Masking, Refatting, Surfactant	0	100	0	0	Use only in COSMOS approved ingredient blends	01/01/2019
Bergascrub 400 <i>hydrogenated castor oil</i> abrasive	0	100	0	0		01/01/2019
Beurre de karité <i>Butyrospermum Parkii Butter</i> skin conditioning, viscosity controlling					Use only in COSMOS NATURAL products	01/01/2019

Valide jusqu'au : 31/12/2019

AVERTISSEMENT : La présente attestation a pour unique objet de permettre l'utilisation de la/les matière(s) première(s) dans un produit fini destiné à être certifié conforme au référentiel mentionné en première page. En aucun cas la présente attestation ne constitue une preuve de la certification à proprement dite de la conformité de la/les matière(s) première(s) à ce référentiel. Ainsi, la/les matière(s) première(s) listée(s) dans la présente attestation ne doit/doivent pas être qualifiée(s) et/ou commercialisée(s) comme matière(s) première(s) « biologique(s) » certifiée(s) selon le référentiel susmentionné.

L'agrément de la(des) matière(s) première(s) listée(s) ci-dessus est personnel au bénéficiaire mentionné ci-dessus. Il appartient au bénéficiaire de prendre toutes les mesures nécessaires pour que ses propres clients soient informés des exigences et interdictions définies dans les conditions générales de vente concernant toute référence à l'agrément de la(des) matière(s) première(s) et qu'ils s'y soumettent.

ATTESTATION DE CONFORMITE - COSMOS

Liste des matières premières approuvées de : **INTERCHIMIE**

Nom commercial / INCI / Fonction	%PPAI	%CPAI	%NNI	%PeMo	Restriction	Approuvée depuis
Caprylyl glucoside clair <i>Caprylyl/Capryl Glucoside</i> surfactant	0	60	0	0		01/01/2019
Cire Abeille CERA ALBA <i>Cera Alba</i>	100	0	0	0		01/01/2019
Cocamido propyl bétaine 30% <i>Cocamidopropyl Betaine</i> Surfactant	0	18,27	0	14,13	Use only in COSMOS approved ingredient blends	01/01/2019
Coco glucoside <i>Coco-glucoside</i> Surfactant	0	53	0	0		01/01/2019
Decyl glucoside <i>decyl glucoside</i> surfactant	0	53,5	0	0		01/01/2019
ELOPERS CONSPM400 <i>Coco-glucoside (and) Glyceryl Oleate</i> Surfactant	0	66	0	0		01/01/2019
Glycérine pure colza <i>Glycerin</i> Humectant	0	99,5	0	0		01/01/2019
Gomme xanthane* <i>Xanthan Gum</i>	0	60	0	0		01/01/2019

Valide jusqu'au : 31/12/2019

AVERTISSEMENT : La présente attestation a pour unique objet de permettre l'utilisation de la/les matière(s) première(s) dans un produit fini destiné à être certifié conforme au référentiel mentionné en première page. En aucun cas la présente attestation ne constitue une preuve de la certification à proprement dite de la conformité de la/les matière(s) première(s) à ce référentiel. Ainsi, la/les matière(s) première(s) listée(s) dans la présente attestation ne doit/doivent pas être qualifiée(s) et/ou commercialisée(s) comme matière(s) première(s) « biologique(s) » certifiée(s) selon le référentiel susmentionné.

L'agrément de la(des) matière(s) première(s) listée(s) ci-dessus est personnel au bénéficiaire mentionné ci-dessus. Il appartient au bénéficiaire de prendre toutes les mesures nécessaires pour que ses propres clients soient informés des exigences et interdictions définies dans les conditions générales de vente concernant toute référence à l'agrément de la(des) matière(s) première(s) et qu'ils s'y soumettent.

ATTESTATION DE CONFORMITE - COSMOS

Liste des matières premières approuvées de : **INTERCHIMIE**

Nom commercial / INCI / Fonction	%PPAI	%CPAI	%NNI	%PeMo	Restriction	Approuvée depuis
Lauryl glucoside <i>Lauryl glucoside</i> Surfactant	0	50	0	0		01/01/2019
Propylène glycol végétal <i>propylene glycol</i> solvant	0	99,5	0	0		01/01/2019
sorbitol 70% pharma <i>Sorbitol</i>	0	72	0	0		01/01/2019
Stéarate de glycérol AE <i>glyceryl stearate SE</i> émulsifiant	0	100	0	0		01/01/2019
stearate de glycerol <i>glyceryl stearate</i> émoliant émulsifiant	0	100	0	0	Use only in COSMOS approved ingredient blends	01/01/2019
Tricaprylate / caprate de glycérol <i>Caprylic/Capric Triglyceride</i> Emollient/Solvent	0	100	0	0	Use only in COSMOS approved ingredient blends	01/01/2019

Valide jusqu'au : 31/12/2019

AVERTISSEMENT : La présente attestation a pour unique objet de permettre l'utilisation de la/les matière(s) première(s) dans un produit fini destiné à être certifié conforme au référentiel mentionné en première page. En aucun cas la présente attestation ne constitue une preuve de la certification à proprement dite de la conformité de la/les matière(s) première(s) à ce référentiel. Ainsi, la/les matière(s) première(s) listée(s) dans la présente attestation ne doit/doivent pas être qualifiée(s) et/ou commercialisée(s) comme matière(s) première(s) « biologique(s) » certifiée(s) selon le référentiel susmentionné.

L'agrément de la(des) matière(s) première(s) listée(s) ci-dessus est personnel au bénéficiaire mentionné ci-dessus. Il appartient au bénéficiaire de prendre toutes les mesures nécessaires pour que ses propres clients soient informés des exigences et interdictions définies dans les conditions générales de vente concernant toute référence à l'agrément de la(des) matière(s) première(s) et qu'ils s'y soumettent.